

Une vingtaine de salariés du Centre psychothérapique de l'Ain en grève

Une poignée de salariés du CPA, appelés par FO (syndicat minoritaire, les autres étant la CFDT et la CGE-CGC), a fait grève devant Ainterexpo, à l'occasion de l'assemblée de l'Orsac, son association gestionnaire.

Ils n'étaient qu'une vingtaine ce mardi 22 novembre midi en grève. Ce que semblait regretter Gérôme Dell'Aquila, délégué FO (Force ouvrière) du CPA (Centre psychothérapique de l'Ain) : « Mais avec le jeu des réquisitions, il faut qu'on soit un minimum pour assurer le service. »

Mais l'action symbolique, devant Ainterexpo, où se tenait la présentation du projet associatif de l'Orsac – association loi 1901 gestionnaire du CPA –, a semble-t-il fait effet. « On a rencontré la présidente de l'Orsac (Dominique Lebrun, NDLR.). Elle nous a écoutés, mais ne s'est engagée sur rien », indique Gérôme Dell'Aquila.

10 % d'augmentation des salaires

Le directeur du CPA Dominique Bloch-Lemoine, aussi, est passé devant ses salariés grévistes : « Chacun est juge des



Les sympathisants FO du CPA ont manifesté devant l'assemblée de présentation du projet associatif de l'Orsac à Ainterexpo. Photo Progrès/Vincent SARTORIO

modalités de ses actions. Ils sont dans leur droit, celui de la liberté d'expression, a-t-il commenté. Mais en tant que directeur, je suis contraint par une convention et les budgets qui nous sont alloués et je ne peux pas faire ce que je veux. » Ou plutôt ce que veut FO, à savoir une augmentation des salaires de l'ordre de 10 %.

« J'ai une collègue aide-soignante depuis douze ans. Sans ses primes, notamment celles de nuit, elle est payée à peine plus que le Smic... », s'émeut un salarié du site de Saint-Georges. « Ces 10 % en plus nous permettraient de redevenir attractifs, de pouvoir rebaucher. Parce que la prime d'embauche, étalée sur trois

ans, est injuste vis-à-vis de ceux qui sont là depuis longtemps. Ceux qui ont vu les conditions de travail se dégrader. Or, les conditions historiquement bonnes au CPA permettaient de supporter une rémunération faible. Ce n'est plus le cas », enchérit Gérôme Dell'Aquila.

V. S.